

PROCÈS-VERBAL : ASSEMBLÉE DES PÂTURAGES DU 13 NOVEMBRE 2019

À 20h00 aux salles paroissiales de Montfaucon

Présences :

Ayant le droit de vote : Philippe Huelin, Hoirie Farine, André Villiger, Raphaël Sauser, Armand Noirjean, Jean-François Maillard, Benoît Frésard, Jean-Philippe Frésard, Jean-Paul Veya, Bertrand Maître, Ali Rebetez, Gisèle Gigon, Claude Beuret, Ronny Villiger, Katia Belser

Autres : Séverine Haldimann
Président de l'assemblée : Jean-François Maillard

Convocation

Une convocation avec l'ordre du jour a été adressée personnellement à tous les ayants droit dans un courrier du 29 octobre 2019.

L'ordre du jour a également été publié dans le Journal Officiel du 6 novembre 2019.

Ordre du jour

Le président de l'assemblée donne lecture de l'ordre du jour :

1. Nomination de deux scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 8 mai 2019
3. Budget 2020
4. Divers et imprévus

1. Nomination des scrutateurs

Sont nommés : Jean-Paul Veya et Jean-Philippe Frésard

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des AD du 22 novembre 2018

Le procès-verbal n'est pas lu lors de l'assemblée mais pouvait être consulté sur le site internet de la commune de Montfaucon ou envoyé par le secrétariat. Il n'y a pas de remarque et celui-ci est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2020

La lecture du budget 2020 est donnée par le président de la commission, Monsieur Ali Rebetez. Il informe que le coût budgétisé des engrais a été baissé à 10'000 francs car le phosphore sera acheté en concentration 10% au lieu de 5%, ce qui baisse son prix d'achat. Le fait de ne plus avoir la nécessité d'acheter de l'engrais bio joue également un rôle.

Concernant le matériel divers/pierre à lécher, Ali Rebetez se renseigne auprès de l'assemblée si les sceaux de minéraux, premier essai cette année, ont été positif ou non. À savoir si cet achat est à renouveler ou pas pour 2020. L'avis des personnes présentes semble plutôt positif. André Villiger relève toutefois la problématique de renversement des sceaux par le bétail. Il faut fixer les sceaux de façon à réduire un maximum les pertes. Bertrand Maître propose de commander plutôt des pierres à lécher de ces minéraux afin d'éviter le gaspillage. Ali Rebetez va comparer les prix et adapter sa commande en conséquence.

Pour l'entretien des immeubles, le président de la commission informe que les toits des loges de Péchillard et de la Communance ont besoin d'être restaurés. L'offre se monte à environ 20'000 francs pour la rénovation complète de ces deux toitures. Une alternative pourrait être envisagée, en recouvrant les toits de tôle, ce qui reviendrait à 6'800 francs. Une demande de permis pour l'alternative des tôles a été envoyée au canton. À voir si elle est acceptée ou non.

Jean-François Maillard souhaite connaître l'avancée concernant les parois à refaire de la loge de Péchillard. Ali Rebetez lui répond que le bois a été commandé et que son coût est de 3'300 francs.

Les différents points du budget ont été énumérés, voire développés par le président de la commission. La parole n'est plus demandée à ce sujet. Le budget 2020 acceptés à l'unanimité.

4. Divers et imprévus

Ali Rebetez informe qu'un contrôle de domaine d'estivage a été mené par un membre de l'AJAPI et de l'OFAG. Tout était en ordre. Les contrôleurs ont toutefois demandé à ce qu'un journal d'engrais soit tenu à l'avenir. Ils ont également relevé le bon entretien des pâturages. Katia Belser rappelle que les notifications BDTA sont très importantes, le contrôle concerne également la vérification des feuilles de transport, d'où l'importance d'informer de chaque mutation de bétail.

André Villiger demande si un retour écrit est donné par les contrôleurs. La commission informe qu'un protocole détaillé n'est pas transmis.

Par la suite, Ali Rebetez informe que la commission a eu une rencontre avec le garde forestier Guillaume Schaller, afin de parler des tas de déchiquetage. Le plan présenté par le garde forestier a étudié et discuté par les membres de la commission. L'idée est de réduire le transport du bois et que les places soient facilement atteignables. Le garde forestier s'engage à ce que ces places soient entretenues et nettoyées à temps.

La recherche d'un fontainier ou fontainier auxiliaire est toujours en cours. Une candidature a bien été reçue mais elle ne correspond pas aux attentes de la commission. La recherche suit donc son cours.

Ali Rebetez interroge l'assemblée pour d'éventuels renouvellements de clôture. Bertrand Maître souhaiterait que la barre qui sépare les deux parcs de la Communance soient refaites, afin de continuer le travail effectué cette année. André Villiger remarque que la clôture au Péché entre les parcs de Ali Rebetez et lui-même aurait également besoin d'être restaurée. La commission prend note de ces propositions.

Jean-Philippe Frésard, remarque que la rentrée du bétail à mi-novembre lui semble tard. Il se soucie des abreuvoirs qui pourraient geler et donc être abîmés. Le fontainier informe qu'il fait le

nécessaire selon le temps pour éviter cela. Katia Belser ajoute qu'il s'agissait l'année passée d'une demande des exploitants, la météo permet de fixer une date tardive certaine année. Bertrand Maître relève que l'herbe manque au pâturage situé à la Communance. Il demande si la répartition du bétail par pâturage pourrait-être revue. La difficulté serait de mettre tout le monde d'accord. Durant le printemps prochain, il s'agira de continuer l'entretien et de semer de l'herbe aux endroits qui ont été abimés par la coupe de bois afin d'augmenter un maximum le potentiel de ce secteur.

La parole n'est plus demandée et le président lève l'assemblée à 20h50

Montfaucon, le 13 décembre 2019

Jean-François Maillard
Président

Séverine Haldimann
Secrétaire